

**« L'INVESTISSEMENT EN EDUCATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN ALGERIE : ELEMENTS THEORIQUES ET QUELQUES EVIDENCES EMPIRIQUES ».**

HAKKA MOHAMMED AZZEDDINE.

Université d'Oran.

**Résumé :**

L'éducation était toujours perçue par les économistes comme une action de consommation, mais maintenant avec les nouvelles théories de la croissance, l'éducation est assimilée à l'investissement puisqu'elle génère une rentabilité que se soit au niveau microéconomique en comparant le coût d'opportunité avec le revenu futur ou au niveau macroéconomique en étudiant l'effet de l'accroissement du capital humain sur la croissance économique d'un pays. Cependant de nombreuses études menées surtout par des économistes de l'éducation montrent clairement qu'une partie de la croissance ne s'explique ni par le facteur capital, ni par le facteur travail, seul le résidu appelé facteur résiduel pouvait donner des éléments de réponse cette partie non expliquée de la croissance. Ce résidu est déterminé par le progrès technique, les connaissances... autant d'éléments exogènes à la croissance.

L'Algérie a pris conscience de cette éventualité dès l'indépendance, ceci en adoptant une politique de dépenses publique en éducation pas loin de la norme mondiale, ainsi que l'adoption d'une série de réformes dans le but d'assurer l'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement et d'améliorer la qualité du capital humain.

**Mots clés :**

Education – croissance – progrès technique – capital humain.

**Abstract:**

The economists use to perceived Education like an consumer good, but with the new theories of growth, education is perceive as an investment since it generates a profitability as well at the microeconomic level by comparing the opportunity cost with the future income or at the macroeconomic level by studying the effect of the increase in the human capital on the economic growth in a country. However of many studies undertaken especially by economists of education show clearly that part of the growth is explained neither by the capital factor, nor by the factor work, only the residue called residual factor could give brief replies this not explained part of the growth. This residue is determined by technical progress, exogenic knowledge... as many elements to the growth.

Algeria with become aware of this possibility as of independence, this by adopting a world policy of public expenditure in education not far from the standard, as well as the adoption of a series of reforms with an aim of ensuring the equal opportunity for the access to teaching and of improving quality of the human capital.

**Key words:**

Education – growth – technical progress – human capital.

**المخلص:**

مع تطور النظريات الاقتصادية أصبح التعليم يعتبر فعلا استثماريا بعد ما كان يعتبر فعلا واستهلاكيا ذلك لأن التعليم يسمح بتحقيق المرد ودية سواء كانت على مستوى الاقتصاد الجزئي وهذا يتحقق بمقارنة تكلفة الفرصة الضائعة مع الدخل المستقبلي للأفراد أو على مستوى الاقتصاد الكلي و يتم هذا بدراسة أثر تراكم رأس المال البشري على النمو الاقتصادي لبلد ما.

أقيمت في هذا الصدد عدة دراسات من قبل علماء اقتصاد التعليم حيث أوضحت جلياً أن هناك جزءاً من النمو الاقتصادي لا يجد تفسيراً من قبل عوامل الإنتاج المعروفة برأس المال و العمل في حين نستطيع شرحه بعامل آخر يسمى العامل المتبقي هذا العامل المتبقي قدم إجابات كافية لهذا الجزء من النمو المجهول المصدر و يتمثل هذا العامل في التطور التكنولوجي المعرفة و عدة عناصر أخرى خارجية للنمو الاقتصادي.

الجزائر منذ الاستقلال انتبهت لهذا الأمر فانتهجت سياسة تدعم بها النفقات العمومية لقطاع التعليم هذا الدعم يقترب بشدة من المؤشرات العالمية، و نفس السياق قامت الدولة الجزائرية بسلسلة من الإصلاحات من أجل تحقيق العدالة في ما يخص فرص الالتحاق بالمدارس و عملت أيضاً على تطوير نوعية رأس المال البشري.

## **INTRODUCTION**

L'université a pour missions principales d'offrir une formation et un enseignement supérieur scientifique ouvrant l'accès à de nombreuses professions. La formation universitaire est donc une formation professionnelle, sauf dans quelques cas, l'université ne prépare pas à une profession déterminée, mais à un ensemble de professions<sup>21</sup>. Cependant, la relation de l'université et l'économie d'un pays s'inscrit dans le cadre de l'économie de l'éducation. Cette branche de l'économie traite de l'influence de l'éducation sur le développement économique des pays.

Avant d'entamer ce sujet, il est indispensable d'éclaircir quelques concepts importants liés à la croissance. La croissance signifie une augmentation durable de la production des biens économiques d'un pays, alors que l'expansion désigne une augmentation de courte durée, et enfin parler de développement c'est parler d'une notion beaucoup plus vaste qui consiste à traduire les changements sociaux, démographiques et politiques d'un pays afin de créer les conditions d'une croissance à long terme.

Les nouvelles théories de la croissance ont démontré que le capital matériel n'est pas le seul à avoir une incidence sur la croissance économique, car en plus de cette notion vient s'ajouter la notion de capital humain, qui constitue, selon le rapport de l'OCDE,<sup>22</sup> une ressource pour favoriser le développement économique et social. Le capital humain a un rôle important dans la croissance et le développement durable. Pour l'OCDE, il ne suffit plus de mesurer les quantités de facteurs de production (capital et travail), il faut aussi prendre en compte la qualité de la main-d'œuvre. Cette qualité peut être acquise par des activités formelles d'enseignement et de formation, d'apprentissage sur le lieu de travail, de contacts informels avec autrui, par un travail de formation autodirigée.

La question qui se pose est : quelle est la politique de l'Algérie en terme de dépenses public en éducation afin d'améliorer la qualité du capital humain et d'obtenir un rendement d'éducation plus épanoui à l'échelle macroéconomique ?

La réponse à cette question se propose de faire en premier lieu un survol théorique et en second lieu une analyse des chiffres réalisés dans le cadre du contexte Algérien.

### **I) L'ECONOMIE DE L'EDUCATION**

---

<sup>21</sup> Conférence des Recteurs des Universités Suisses « Renforcement de la formation universitaire - renouvellement de l'enseignement » Planification stratégique des universités suisses pour 2004-2007

<sup>22</sup> OCDE Du bien être des nations : Le rôle du capital humain et social (mai 2001)

L'économie de l'éducation analyse les dépenses d'éducation et se qu'elles produisent<sup>23</sup>. Partant de ce principe, **JOHN VAYZEI** dans son ouvrage économie de l'éducation construit son introduction autour de questions liées à la dépense d'éducation : Combien une société dépense réellement pour l'éducation ? Combien elle devrait, et combien elle pourrait dépenser ?<sup>24</sup>

### **1- Le développement de la pensée économique sur le lien de l'éducation et la croissance**

**Adam SMITH**, fut donc le premier à débattre la question de l'éducation sous deux angles, l'une entant que réformateur consistait : à établir un esprit de compétition afin de rendre plus efficace l'éducation dans les écoles et les universités, il proposa alors de rétablir la compétition par un système de traitement de base, augmenté de versements provenant des familles des élèves, de ce fait on enseignera rien qui ne soit nécessaire, et le clergé sera cependant payé selon les résultats. L'autre, autant que moraliste et enseignant concerné par le problème des fins de l'éducation, il désirait à cet égard diminuer le fanatisme religieux et le dogmatisme irrationnel dominé par la tradition, en établissant un système d'écoles dépourvues de tout préjugé, qui favoriseraient un enseignement sain et une harmonie sociale<sup>25</sup>.

**RICARDO** fait noter que l'augmentation du bien être économique des masses pourrait venir d'une diminution de la population ou d'une augmentation du capital. **MALTHUS**, est allé plus loin en favorisant l'éducation comme moyen de contracter des habitudes qui devaient conduire à limiter la famille.

**John Stuart MILL** a renforcé l'idée qui considérait l'éducation comme moyen permettant d'attribuer des habitudes de prudence, d'économie et de progrès personnel, c'est-à-dire que l'éducation devait élever le niveau social et diminuer la population. L'idée retenue est que l'éducation est une des choses dont un gouvernement doit assurer à son peuple. A l'époque de **MILL**, le problème qui se posait concernait le financement de l'éducation car on estimait que tout le monde devrait recevoir un enseignement primaire et que quelques esprits supérieurs devraient recevoir un enseignement plus poussé, que généralement les parents ne veulent pas couvrir ces dépenses. La question qui se posait était

---

<sup>23</sup> Marc GURGAND « Economie de l'éducation » Edition la découverte. Paris 2005 page 8.

<sup>24</sup> John VAIZEY « Economie de l'éducation » Les éditions ouvrières. Paris 1964 page 11.

<sup>25</sup> Adam SMITH: the wealth of nations, édition Edwin cannan, Londres, 5ème édition 1930 page 252.

« jusqu'où le gouvernement devrait-il financer l'éducation par des levées d'impôts obligatoires ? ».

A cette époque l'éducation n'était pas encore étroitement liée à la croissance économique pour la simple raison que, **RICARDO** en identifiant l'accumulation du matériel et du capital circulant, n'a pas tenu compte de la réserve de connaissances<sup>26</sup>, **MC CULLOCH** corrigera cette erreur un peu plus tard en y incluant l'adresse, les aptitudes acquises et l'intelligence.

**Alfred MARSHALL**, fait allusion à l'éducation comme investissement national. L'éducation était liée aux besoins des travailleurs ce qu'on appelé l'éducation technique dont **MARSHALL** était partisan, il fait remarquer que l'éducation générale fait monter le diapason de la vie des travailleurs pendant les heures de travail et en dehors ; c'est ainsi un moyen important destiné à assurer la production de richesses matérielles<sup>27</sup>. **MARSHALL** a même donné une démonstration mathématique et détaillée des méthodes de calcul du rendement de l'éducation en concluant que l'éducation est une partie très importante de l'édifice social qui est décliné par les contradictions inhérentes au système capitaliste.

**K.MARX** insistait sur le fait que l'éducation générale ne peut se développer dans une société capitaliste. Par contre, dans une société socialiste la fonction d'éducation serait de surmonter l'aliénation du travailleur à partir des moyens de production, ceci en développant ses aptitudes techniques ; elle devra lui rendre sa dignité d'homme, tout en lui conservant sa qualité de producteur. **MARX** s'est intéressé aussi à la question de l'intellectuel ainsi que de l'ouvrier qualifié sans travail. Depuis l'époque d'avant 1930, de **SMITH** à **MARSHALL**, cette réalité désagréable à savoir le chômage était totalement négligée, chose qui a rendue qu'à l'époque de **KEYNES** les taux de chômage parmi les ouvriers qualifiés, était rarement inférieur à 5% en 1939, et plus souvent autour de 10% ; se fut donc assez sérieux pour qu'on en parle. La réalité du chômage semble cependant avoir brisé le raisonnement économique traditionnel sur l'éducation. Désormais ceci deviendra le raisonnement économique des théoriciens Américains.

L'expansion économique en 1940, a engendrée la pénurie de spécialistes ; et avec l'intérêt grandissant porté à la mesure des grandeurs économiques, les chercheurs se sont axés sur le problème d'évaluation du capital humain<sup>28</sup>.

---

<sup>26</sup> John VAIZEY « Economie de l'éducation » op-cite page20.

<sup>27</sup> Idem page 21.

<sup>28</sup> Idem page 25.

## 2- L'éducation consommation ou investissement

L'éducation ne peut-elle pas revêtir les deux aspects à la fois ? Selon la classification des biens et services ; deux catégories apparaissent : Il y a ceux qui sont d'un profit immédiat pour les consommateurs et qu'on appelle biens de consommation, et ceux qui servent à la production pour produire à longue échéance, appelés investissement.

L'éducation est un bien de consommation privé parce que chacun de nous comme le montre **VAIZEY**, lui attribue une valeur propre et dépense de l'argent à cet effet, l'éducation est aussi un bien de consommation publique, dans la mesure où l'état décide d'utiliser ses revenus dans l'éducation plutôt que dans la santé publique.

Cependant **VAIZEY** affirme que l'éducation est généralement assimilée à l'investissement, de même **Marc GURGAND** le confirme dans son ouvrage « économie de l'éducation » en se référant à la théorie du capital humain.

L'éducation est un investissement, parce que, **George ELIOT** affirme que les gens investissent pour eux-mêmes ou leurs enfants en éducation, ou bien l'état le fait pour eux, tout à fait consciemment et délibérément.

L'éducation est dès les années 1960 passée de la vision qui stipule qu'elle est un bien de consommation à la vision qui l'identifie comme bien d'investissement, l'idée principale est que les gens renoncent à un revenu présent pour faire des études, dans l'espoir d'obtenir par la suite un revenu plus élevé<sup>29</sup>.

L'éducation est un investissement parce que **Gary BECKER** en introduisant la théorie des comportements individuels cherchait la réponse à la question suivante : comment les choix d'éducation sont-ils influencés par les coûts et les bénéfices qui leurs sont associés ? Une question qui assimile l'éducation à l'investissement ; une dépense initiale et un bénéfice futur.

## 3- La théorie du capital humain

La théorie du capital humain est née des questionnements émanant du domaine de la théorie de la croissance, où on a remarqué que les facteurs travail et capital n'étaient pas les seules déterminants de la croissance du produit intérieur brut tel que démontré par la fonction de production de **Cobb-Douglas**. Ce n'est qu'en s'intéressant à la croissance des Etats-Unis, qu'**Edward DENISON** est parvenu à la conclusion que l'augmentation des quantités de travail et de capital ne pouvait expliquer au mieux que la moitié de la croissance réalisée. Un constat gênant, car s'il se confirmait, il était

---

<sup>29</sup> Aurélien PERRUCHET, thèse de doctorat en science économique « Investir dans une thèse : capital humain ou capital culturel ? » sous la direction du professeur Jean-Jacques Paul et Jérôme LALLEMENT, 2005.

susceptible d'aboutir à une remise en cause de toute l'analyse néoclassique de la croissance économique<sup>30</sup>, Ainsi **Robert SOLOW** introduit un troisième facteur de production de richesse : le « résidu » ou « facteur résiduel » déterminé par le progrès technique, les connaissances scientifiques, la capacité créative des hommes...etc. Autant d'éléments exogènes qui améliorent l'efficacité des facteurs de production. A partir de là on a porté un intérêt particulier au rôle de l'éducation en améliorant la qualité du facteur travail à travers sa productivité, et c'est l'éducation qui était censée expliquer une partie du résidu de croissance qui jusqu'alors était restée inexpliquée, c'est ainsi qu'est apparu l'expression capital humain afin de désigner cette ressource dans la quelle il était possible d'investir (les connaissances des travailleurs).

#### **4- Définition du capital humain :**

Le capital humain selon **Véronique SIMONNET** c'est « l'ensemble des compétences, qualifications et autres capacités possédées par un individu à des fins productives. Il peut être inné ou s'acquérir durant le cursus scolaire, universitaire ou au cours d'expériences professionnelles, par la transmission de savoirs et qualifications ».

Le concept de capital humain est développé pour la première fois en 1961 par l'économiste américain **SHULTZ** qui l'exprime ainsi : « Alors qu'il apparaît évident que les individus acquièrent des savoirs faire et des savoirs utiles, il n'est pas si évident que ces savoirs- faire et savoirs constituent une forme de capital et que ce capital soit pour une part substantielle le produit d'un investissement délibéré ». L'idée d'investissement est née. Ce n'est qu'à partir de 1964 **Gary BECKER** approfondit le concept et le vulgarise dans son ouvrage de référence « human capital »<sup>31</sup>, cette théorie lui a valu le prix Nobel en 1992.

## **II) LA RENTABILITE ET LES DEPENSES DE L'EDUCATION**

Comme pour les investissements économiques, la rentabilité de l'éducation se fait en comparant les coûts aux bénéfices qu'elle engendre, il s'agit ici de distinguer en premier lieu la différence entre coûts d'éducation et dépenses d'éducation, ensuite le concept de rentabilité sera traité.

### **1- Les dépenses d'éducation**

En éducation les dépenses d'éducation sont constituées par les salaires versés aux enseignants, la construction, l'entretien et le fonctionnement des

---

<sup>30</sup> Denis CLERC Revue alternative économique N° 105 mars 1993

<sup>31</sup> Griva- HAYFA Thèse de doctorat en sciences économiques « capital humain au BANGLADESH » université paris 1 –PANTHEON-SORBONNE 2006 dirigé par Jean-claude BERTHELEMY page 17.

bâtiments scolaires ou universitaires, les fournitures scolaires ou universitaires et les manuels, l'administration et le suivi du système (personnel d'encadrement, chercheur), les dépenses de transport que les étudiants doivent payer pour se rendre à l'université ou à l'école, les dépenses de cantine ou d'hébergement si l'école ou l'université est éloignée du domicile des parents. Ce genre de dépenses est appelé frais d'enseignement.

## **2- Le coût de l'éducation**

Selon T.W.SCHULTZ, 1960 le coût de l'éducation comprend deux éléments : Les frais d'enseignement (dépenses d'éducation) et le manque à gagner des étudiants (coût d'opportunité).

Le cout d'opportunité intervient lorsque l'étudiant renonce à un emploi rémunéré en poursuivant ses études. Ce renoncement est qualifié par les économistes de « manque à gagner » ou encore de « coût d'opportunité », ce coût doit être comptabilisé dans le cadre du calcul de la rentabilité de l'éducation même s'il ne donne pas lieu à une dépense<sup>32</sup>.

## **3- La ventilation des dépenses d'éducation**

On distingue deux types de ventilations, classées selon l'origine de financement qu'elle soit publique ou privée.

### **a) les sources publiques**

Les dépenses publiques d'éducation sont les dépenses publiques courantes et en immobilisations au titre de l'éducation et comprennent les dépenses publiques relatives aux établissements d'enseignement (publics et privés) et à l'administration de l'éducation ainsi que les subventions à des entités privées (étudiants/ménages et autres entités privées)<sup>33</sup>. On peu rappeler que les dépenses d'origine publique sont indirectement financées par les contribuables.

### **b) les sources privées**

Les dépenses privées sont principalement constituées par les dépenses des familles pour leurs propres enfants. Elles comprennent les droits d'inscription (ils sont en général faibles vue la gratuité de l'éducation concernant le cas algérien sauf lorsqu'il s'agit d'écoles privées non subventionnées), de transports, de cantines, d'hébergement, de fournitures scolaires. Par contre ; il existe également quelques dépenses privées non

---

<sup>32</sup> SCHULTZ.T.W, capital formation by education, journal of political economy.dec,1960 page 83.

<sup>33</sup> Institut des statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

familiales, tel que les dépenses financées par les entreprises, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.

Au niveau international, les dépenses privées non familiales restent un mode de financement très marginal de l'éducation, car aujourd'hui la plupart des pays ont un système de financement public prédominant.

Enfin, au niveau des pays moins développés, il existe une source de financement extérieure constituée par les aides en provenance des pays riches et il est évident qu'en absence de financement public, nombreux seraient les enfants exclus de l'école, cette constatation se confirme dans les pays pauvres<sup>34</sup>.

#### **4- La rentabilité de l'éducation**

Cependant il faut faire la distinction entre deux types de rentabilité de l'éducation, celle qui intéresse l'individu, on parle ici de rentabilité individuelle ou microéconomique et celle qui intéresse un pays et on parle dans ce cadre là de rentabilité macroéconomique.

##### **a) La rentabilité individuelle de l'éducation**

L'évaluation de la rentabilité individuelle de l'éducation consiste à comparer les gains des individus selon leur niveau d'éducation, on obtient donc un taux de rendement qui met en rapport les gains et les coûts.

Les statisticiens ont été les premiers dans ce domaine tel que **William FARR** 1853 ; où il a calculé la valeur de l'individu comme la valeur actualisée de ses gains nets futurs, en 1935 **DUBLIN** et **LOTKA** ont pu calculer le coût d'un enfant pour les parents jusqu'à l'âge de 18 ans en prenant en considération les critères suivants : naissance, alimentation, habillement, soins, éducation, transport...etc. Ainsi en adoptant le même raisonnement de **FARR**, ils sont arrivés à démontrer l'accroissement de la valeur individuelle qu'apporte l'amélioration des critères précédemment cités<sup>35</sup>. C'est en 1924 que l'économiste soviétique **Stanislav STROUMLINE** fut le premier à avoir essayé de calculer le rendement de l'éducation, lors de l'application d'un projet de développement décennal du système scolaire visant à rendre l'enseignement gratuit et obligatoire pour les enfants en ex U.R.S.S. L'étude consistée à comparer les salaires et la productivité des différentes catégories d'ouvriers et d'employés par rapport à leur niveau d'instruction, il conclut que l'enseignement même le plus élémentaire, apporte beaucoup plus aux travailleurs qu'un long apprentissage

---

<sup>34</sup> François Orivel « les économistes et l'éducation » IREDU/CNRS Université de Bourgogne, mars 2005 article paru dans Beillerot.J, et Mosconi .N, eds « Traité des sciences et des pratiques de l'éducation » Dunod, Paris, 2005

<sup>35</sup> Thành Khôi Lê « le rendement de l'éducation » In : Tiers-Monde 1964 Tome 5 n° 17 page 127.

dans une usine<sup>36</sup>. A partir de là, plusieurs économistes étudièrent la question de rendement de l'éducation tel que **WALSH** 1935, **GLICK** et **MILLER** 1956, **H.HOUTHAKKER** 1959, et enfin **G.BECKER** 1960 ces travaux consistaient à voir si le taux de rendement de l'enseignement supérieur était comparable à celui de l'investissement matériel.

### **5- La rentabilité macroéconomique de l'éducation**

La rentabilité de l'éducation du point de vue macroéconomique sert à mesurer l'impact de l'éducation sur la croissance économique d'un pays, beaucoup d'économistes ont tenté de mesurer cet impact et pas seulement ceux qui se considèrent comme les spécialistes de l'économie de l'éducation. Les travaux de **STROUMLINE** 1924 en témoignent d'ailleurs, ceux de **DENISON** également dans le cadre d'une étude menée aux Etats-Unis dans les années 60 et qui portait sur l'accroissement du P.N.N (Produit National Net) par l'augmentation des inputs de facteurs conventionnels (terre, capital, travail) et par aussi l'amélioration de la qualité du travail de la population active. Selon **DENISON** l'amélioration de la qualité de travail est le résultat d'une double amélioration ; d'une part l'amélioration de la productivité due au progrès des connaissances concernant la production, et d'autre part l'amélioration de la qualité de la population active due essentiellement à une instruction plus poussée.

### **III) QU'EN EST IL DE L'ALGERIE ?**

En 1962 l'Algérie avait hérité durant la période coloniale d'un taux d'analphabétisme frôlant les 85% bien supérieur en ce qui concerne la population algérienne proprement dite du fait que ce taux incluait les colons, à cette époque la population scolarisée était insignifiante puisqu'elle était inférieure à 1/10<sup>ème</sup> de la population et ceci à travers tous les cycles d'enseignement allant du primaire au supérieur. Le parc des infrastructures était négligeable en ce qui concerne l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur ; les personnels d'encadrement étaient dérisoires suite au départ massif des enseignants européens.

Dés l'indépendance (juillet 1962), l'Etat algérien a mis en place une série de réformes et de mesures afin de combler cette déficience structurelle et humaine en matière de démocratisation dans l'accès à l'école, d'arabisation de la langue d'enseignement, d'appropriation des programmes et du personnel pédagogique ainsi qu'administratif, de promotion des enseignements scientifique et technique.

## **1- L'éducation en Algérie**

---

<sup>36</sup> S.Stroumlin « Aspect économique de l'enseignement en U.R.S.S » Bull internat des sciences sociales, n° 4, 1962 page 682.

L'éducation en Algérie est garantie constitutionnellement par l'article 5, d'où le rôle de l'état Algérien dans la garantie de l'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement, ainsi qu'aux mesures d'amélioration des conditions de scolarisation et d'équité en ce qui concerne la poursuite d'études ou de formation après le cycle des 9 années d'enseignement obligatoire tel que stipulé par l'ordonnance n° 35-79 du 16 avril 1976 relative à l'enseignement et à la formation : l'enseignement est obligatoire et gratuit pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans révolus, c'est ainsi en 2008 et par souci de protection de l'enfance et de la jeunesse que viens la loi sur l'éducation n° 08-04 du 23 janvier 2008 pour actualiser la dite ordonnance en ajoutant le prolongement de l'âge d'enseignement obligatoire de 2 ans en faveur des élèves présentant un handicap et en pénalisant les parents ou tuteurs qui déscolarisent leurs enfants avant l'âge légal de fin de scolarité, c'est-à-dire 16 ans<sup>37</sup>.

Seulement il faut signaler que malgré la gratuité de l'offre publique d'éducation mise en œuvre par l'Algérie, le taux de scolarisation primaire a connu une chute depuis l'année 2000. Au cours des cinq années qui suivent, la scolarisation primaire a diminué au rythme de 2% par an. Ceci est due à la forte baisse des taux de fertilité et de la diminution de la population âgée de 0 à 5 ans, l'éducation du fait de sa gratuité n'a rien avoir avec cette baisse qui peut être expliquée par d'autres fait sociaux, contrairement à cela, durant la dernière décennie, les inscriptions dans le secondaire ont augmenté d'environ 3,4 % par an. La scolarisation universitaire a progressé de 12,4 % par an, le nombre d'étudiants ayant été multiplié par trois entre 1994 et 2004, et par deux depuis 1999. Par conséquent, en 2004-2005, on comptait 4,36 millions d'élèves au primaire alors qu'actuellement ils en sont à 3,30 millions d'élèves et 2,26 millions d'élèves pour le premier cycle du secondaire c'est-à-dire l'enseignement moyen en 2004-2005 aujourd'hui ce nombre frôle les 3,05 millions d'élèves, et enfin on affichait en 2004-2005 un nombre de 1,11 million élèves au second cycle du secondaire alors qu'ils en sont à 1,17 millions actuellement. Le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur se chiffrait à 722 000 étudiants en 2007 pour le niveau graduation et à 33 600 étudiants pour le niveau post-graduation<sup>38</sup>, ces chiffres ont connue une

---

<sup>37</sup> UNESCO 48 session de la conférence internationale de l'éducation « rapport de l'Algérie – l'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir» 2008

<sup>38</sup> République Algérienne Démocratique et Populaire « Document de la banque mondiale » Groupe pour le Développement socioéconomique Région Moyen Orient et Afrique du Nord A la recherche d'un investissement public de qualité Une Revue des dépenses publiques, Rapport N° 36270 – DZ **15 août 2007 page126 et 127.**

évolution puisqu'ils sont à 1,03 millions étudiants en graduation et 58945 en post-graduation<sup>39</sup>.

**Tableau 1 : La scolarisation en Algérie (2006-2010)**

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
<b>Enseignement primaire, moyen et secondaire<sup>40</sup></b>				
<b>Enseignement primaire</b>	4 078 954	3 931 874	3 247 258	3 307 910
Dont filles en %	47,23	47,31	47,29	47,28
<b>Enseignement moyen</b>	2 443 177	2 595 748	3 158 117	3 052 523
Dont filles en %	49,77	49,33	48,73	48,74
<b>Enseignement secondaire</b>	1 035 863	974 748	974 736	1 171 180
Dont filles en %	57,57	58,56	57,94	58,25
<b>Enseignement supérieur<sup>41</sup></b>				
<b>Graduation</b>	820 664	952 067	1 048 899	1 034 313
<b>Post_graduation</b>	43 458	48 764	54 924	58 945
<b>Diplômés graduation</b>	121 905	146 889	150 014	....

## 2- Les dépenses d'éducation en Algérie

Les dépenses publiques d'éducation sont généralement mesurées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) d'un pays donné. Ce pourcentage est resté en dessous d'un pourcent jusqu'au vingtième siècle. Ce n'est que récemment que cet indicateur a connu une progression où les dépenses d'éducation ont connues leur heure de gloire durant le troisième quart du vingtième siècle, c'est-à-dire entre 1950 et 1975. Période pendant laquelle, les dépenses publiques en éducation sont passées à cinq pourcent du PIB (moyenne mondiale). Seulement après 1975, cet indicateur a cessé de croître, et il s'est maintenu jusqu'à peu près nos jours à cinq pourcents.

En Algérie, cet indicateur a connu son maximum en 1979 où il tournait autour de 7 % du PIB, puis il a régressé jusqu'à 4,3 % du PIB en 2008 tel que démontré dans la figure ci dessous<sup>42</sup>.

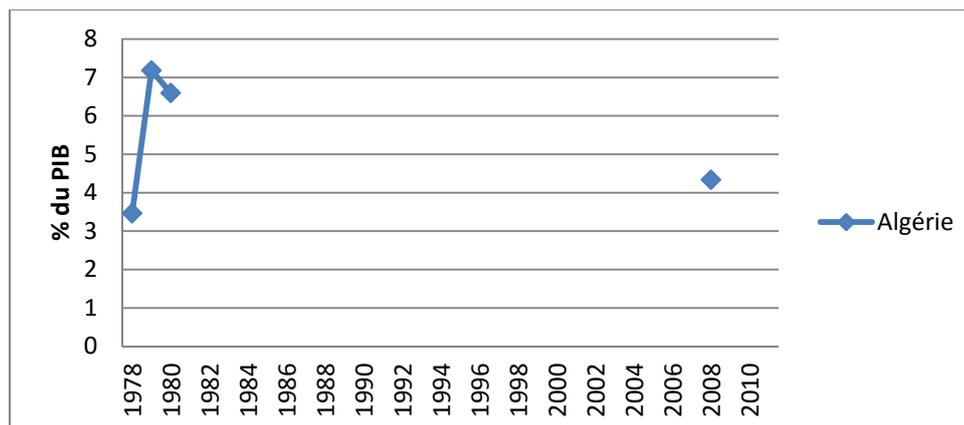
**Figure 1 : dépenses publiques d'éducation en Algérie**

<sup>39</sup> Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

<sup>40</sup> Ministère de l'éducation nationale, données statistiques, diverses années.

<sup>41</sup> Office national des statistiques O.N.S

<sup>42</sup> La banque mondiale



Pour ce qui est des dépenses liées aux infrastructures en termes d'écoles, de collèges, de lycées et d'université, l'effort fournis par l'Etat Algérien est représenté dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Les infrastructures de l'éducation<sup>43</sup>**

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Nombre d'écoles primaires	17 357	17 429	17 552	17 680
Nombre de collèges	4 104	4 272	4 579	4 784
Nombre de lycées	1 116	1 419	1 658	1 745
Nombre d'universités	26	26	33	35

*Pour l'enseignement supérieur le réseau universitaire compte 91 établissements en 2012 dont 47 universités, 10 centres, 4 annexes, 19 écoles nationales supérieures, 5 écoles normales supérieures, 10 écoles préparatoires et 2 classes préparatoires intégrées.*

En ce qui concerne les dépenses privées d'éducation, il est difficile de la connaître de façon satisfaisante car les enquêtes de budget des ménages est une technique relativement récente. Les dépenses d'éducation des familles ne sont connues que depuis le début des années 1990, et seulement pour les pays riches membre de l'OCDE.

Cependant, il apparaît que les dépenses des ménages pour l'éducation sont faibles comparées avec les dépenses publiques, du moment qu'elles ne

<sup>43</sup> Ministère de l'éducation nationale

représentent qu'un pourcent du PIB, soit cinq fois moins de la moyenne mondiale des dépenses publiques. Mais les variations sont assez larges si on prend en considération les cas extrêmes entre les différents pays et qui peuvent aller de 0,1 % à 3 %.

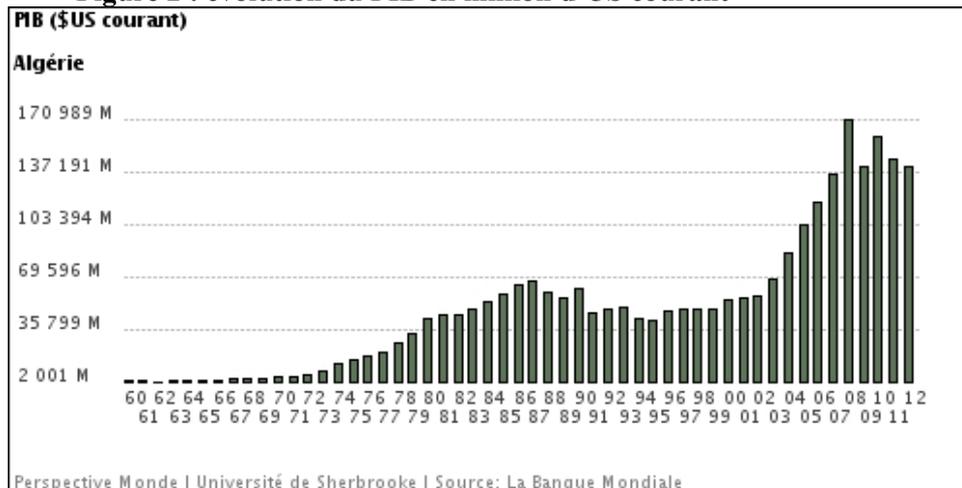
Cette variation fait ressortir deux groupes de pays, le premier concerne les Etats-Unis, le Japon et la Corée où les dépenses privées constituent 2 % du PIB, tandis que le second comprend le reste du monde et où les dépenses des ménages en éducation représentent 0,6 % dont l'Algérie fait partie. Il faut dire que depuis 1990 cet indicateur est resté stable au niveau international.

### 3- La mesure de la croissance en Algérie

Le produit intérieur brut (PIB) est donc un indicateur qui mesure la croissance et il représente la somme de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises au cours d'une année sur le territoire national, ainsi et afin de mesurer le niveau de vie d'un pays cet indicateur est divisé par le nombre d'habitant.

Il faut signaler que l'Algérie a enregistré une très forte croissance sur une période de 50 ans. Pour l'ensemble de la période 1960-2010, on enregistre une moyenne annuelle de 46 053 822 476,5. C'est en 2008 qu'on enregistre le plus haut niveau (170 989 000 000) et c'est en 1962 qu'on enregistre le plus bas niveau (2 001 460 839)<sup>44</sup>.

**Figure 2 : évolution du PIB en million d'US courant**



En 1990 le programme des nations unies pour le développement (PNUD) a élaboré le critère de l'IDH (indicateur de développement humain)

<sup>44</sup> La banque mondiale

afin de mesurer l'ensemble des changements permettant d'améliorer une société cet indicateur prend en considération trois éléments à savoir : L'espérance de vie de la population, son niveau de scolarisation, et l'amélioration de son niveau de vie, sur 187 pays l'Algérie est classée à la 96<sup>ème</sup> place en 2011 avec une durée moyenne de scolarisation de 7 ans<sup>45</sup>.

## CONCLUSION

L'Algérie n'a en 1962 hérité du système colonial que d'un taux d'analphabétisme extrêmement élevé atteignant les 85%, d'un parc d'infrastructure très faible ne couvrant que les zones à forte densité européenne et d'un personnel d'encadrement dérisoire. Face à ce drame, l'Etat a mis en place une série de mesures et de réformes afin de redresser cette situation.

Malgré toutes ces difficultés, l'Algérie après 50 ans d'indépendance arrive à scolariser 6360433 élèves entre primaire et moyen dont 47,98 sont des filles, en ce qui concerne l'enseignement secondaire le nombre d'élèves scolarisés est de 1171180 avec un taux de filles égal à 58,25<sup>46</sup>, pour l'enseignement supérieur, les inscrits en graduation sont de 1034313 et en post-graduation 58945<sup>47</sup>, tandis que les diplômés universitaire selon les dernières statistique de l'ONS étaient estimés à 150 014 en 2008/2009.

De même l'Algérie a fortement investis en infrastructures puisque le nombre d'écoles primaires frôle actuellement les 17680 écoles, le nombre de collèges d'enseignement moyen (CEM) avoisine les 4784 collèges et concernant l'enseignement secondaire le nombre des lycées tourne autour de 1745 lycées, selon l'office national des statistiques. L'enseignement supérieur a quand à lui aussi, connu une amélioration du point de vue infrastructure puisque, le réseau universitaire Algérien s'articule autour de 91 établissements d'enseignement supérieur répartis sur les 48 wilayas, constitué de 47 universités, 10 centres, 4 annexes, 19 écoles nationales supérieures, 5 écoles normales supérieures, 10 écoles préparatoires et 2 classes préparatoires intégrées<sup>48</sup>.

Les réformes adoptées ont également améliorée le taux d'encadrement au niveau des universités puisque le nombre des enseignants avait atteint en 2009/2010 le nombre de 38646 enseignants.

Enfin, Il faut dire que les efforts fournis par l'Etat Algérien en terme de promotion du secteur éducatif à tous les niveaux demeurent très importants,

---

<sup>45</sup> Rapport sur le développement humain 2011 « Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous » PNUD page 146

<sup>46</sup> Ministère de l'éducation nationale

<sup>47</sup> Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique

<sup>48</sup> [www.mesrs.dz/etablisements](http://www.mesrs.dz/etablisements).

chose qui est tout à fait normale du moment que le rendement macroéconomique de l'éducation intervient directement sur la croissance du pays.

## BIBLIOGRAPHIE

- Marc GURGAND « Economie de l'éducation » Edition la découverte. Paris 2005
- John VAIZEY « Economie de l'éducation » Les éditions ouvrières. Paris 1964
- Adam SMITH: the wealth of nations, edition Edwin Cannan, Londres, 5ème édition 1930
- SCHULTZ.T.W, capital formation by education, journal of political economy, dec, 1960
- Denis CLERC Revue alternative économique N° 105 mars 1993
- François Orivel « les économistes et l'éducation » IREDU/CNRS Université de Bourgogne, mars 2005 article paru dans Beillerot.J, et Mosconi .N, eds « Traité des sciences et des pratiques de l'éducation » Dunod, Paris, 2005
- Thành Khôi Lê « le rendement de l'éducation » In : Tiers-Monde 1964 Tome 5 n° 17
- S.Stroumlin « Aspect économique de l'enseignement en U.R.S.S » Bull internat des sciences sociales, n° 4, 1962
- UNESCO 48 session de la conférence internationale de l'éducation « rapport de l'Algérie – l'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » 2008
- République Algérienne Démocratique et Populaire « Document de la banque mondiale » Groupe pour le Développement socioéconomique Région Moyen Orient et Afrique du Nord A la recherche d'un investissement public de qualité Une Revue des dépenses publiques, Rapport N° 36270 – DZ **15 août 2007**
- Rapport sur le développement humain 2011 « Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous » PNUD
- Conférence des Recteurs des Universités Suisses « Renforcement de la formation universitaire - renouvellement de l'enseignement » Planification stratégique des universités suisses pour 2004-2007
- Ministère de l'éducation nationale
- Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique
- Office national des statistiques O.N.S
- Institut des statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- La banque mondiale
- Aurélien PERRUCHET, thèse de doctorat en science économique « Investir dans une thèse : capital humain ou capital culturel ? »

sous la direction du professeur Jean-Jacques Paul et Jérôme LALLEMENT, 2005

- Griva- HAYFA Thèse de doctorat en sciences économiques « capital humain au BANGLADESH » université paris 1 – PANTHEON-SORBONNE 2006 dirigé par Jean-claude BERTHELEMY.